

16ème législature

Question de M. Hubert Wulfranc (Gauche démocrate et républicaine - NUPES - Seine-Maritime) **Question orale sans débat**
N° 7

Ministère interrogé > Solidarités, autonomie et personnes handicapées

Ministère attributaire > Solidarités, autonomie et personnes handicapées

Rubrique > personnes âgées

Titre > Gestion trouble du groupe AVEC et son impact sur sa filiale AMAPA

Question publiée au JO le : **15/11/2022**

Réponse publiée au JO le : **23/11/2022** page : **5887**

Texte de la question

M. Hubert Wulfranc alerte M. le ministre des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées sur la situation du groupe AVEC (ex-Doctegestion) et les pratiques de son PDG à la tête d'un réseau de structures de maintien à domicile, d'Ehpad, cliniques et de gestion de biens immobiliers et touristiques... qui emploie près de 12 000 salariés. Le groupe, qui s'est spécialisé sur la reprise d'associations ou d'établissements mutualistes en difficulté du secteur médico-social, cumule les affaires judiciaires pour ses pratiques financières, sa gestion du personnel et les entraves au fonctionnement des instances représentatives du personnel. La gestion **douteuse** du groupe impacte le bon fonctionnement de sa filiale, l'AMAPA, qui

assure des prestations de maintien à domicile auprès de nombreuses familles de Seine-Maritime et en particulier sur le territoire de la métropole de Rouen. Il lui demande ce qu'il compte faire sur ces dossiers.

Texte de la réponse

GROUPE AVEC ET ASSOCIATION AMAPA

Mme la présidente. La parole est à M. Hubert Wulfranc, pour exposer sa question, n° 7, relative aux activités du Groupe Avec et de sa filiale Amapa.

M. Hubert Wulfranc. Le groupe de soins Avec, anciennement dénommé Doctegestio, s'est spécialisé dans la reprise d'entreprises de santé en difficulté. Outre des Ehpad et des cliniques, il gère 300 services d'aide et de soins à domicile regroupés autour de l'association Amapa.

Malgré un chiffre d'affaires de 600 millions d'euros, le groupe Avec a affiché une perte nette de 20 millions d'euros en 2021. De surcroît, il cumule des conflits judiciaires médiatisés : les thermes de Plombières-les-Bains sont fermés depuis trois ans, la trésorerie du groupe hospitalier mutualiste (GHM) de Grenoble est siphonnée, un projet d'Ehpad a été annulé par la ville de Metz et six procédures de licenciement ont été perdues contre une élue salariée de l'Amapa, sans parler de la condamnation à verser 1 million d'euros à des salariés pour des jours fériés et des heures supplémentaires impayés.

En vertu d'une décision de justice, le groupe Doctegestio a repris en 2019 l'ensemble des activités et les 600 agents de l'AAFP – l'Association de l'aide familiale populaire – exerçant en Seine-Maritime. Les représentants syndicaux de l'Amapa de Rouen-Elbeuf font eux-mêmes état de graves griefs : des retards dans le paiement des salaires, des dépassements d'heures prévues dans leurs contrats, un non-respect de leur repos quotidien et des restrictions médicales, le non-paiement des frais kilométriques réels ou des frais de formation, une absence de réévaluation des besoins de prise en charge des bénéficiaires, des salariés mal reclassés – malgré l'avenant 43 à la convention collective – dès lors que les crédits du compte personnel de formation (CPF) ne sont pas consommés auprès de la filiale de formation du groupe Avec. Cette liste non exhaustive a été communiquée par les syndicats à la direction régionale de l'inspection du travail et au préfet de Seine-